

Bruno Valdevit, président de l'Aguram

« Regarder au-delà de nos territoires »

by **Le Moniteur** - vendredi, août 15, 2014

<https://correspondances.fr/bruno-valdevit-president-aguram-regarder-au-dela-territoires/>

Maire d'Ars-sur-Moselle et conseiller communautaire de Metz Métropole, Bruno Valdevit préside depuis le 25 juin dernier l'Agence d'urbanisme de d'agglomérations de Moselle (Aguram).

Quelles sont les priorités de votre premier mandat ?

Nous devons boucler le schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'agglomération messine d'ici à la fin de l'année. Ce chantier exceptionnel s'inscrit dans la logique de planification et de multiterritorialité qui sous-tend notre action depuis l'origine. J'espère voir le conseil général de la Moselle intégrer dans notre conseil d'administration pour en devenir progressivement un interlocuteur de référence. Dès la rentrée, j'irai à la rencontre des 41 communes communes adhérentes de l'Aguram et des élus des territoires interstitiels souvent ruraux qui n'en font pas encore partie. Je compte leur présenter l'intérêt qu'ils ont à arrimer leurs actions au projet de territoire en cours de constitution.

Comment comptez-vous développer la coopération entre l'Aguram et les deux autres agences d'urbanisme régionales, l'Aduan et l'Agape ?

Les partenariats existent et ils se renforceront. Le Sillon mosellan constitue une entité très fédératrice en termes de développement économique, social et sociétal. Metz et Nancy forment un tandem qui doit soutenir un axe fort de Saint-Dié jusqu'aux frontières avec la Sarre et le Luxembourg. Nous avons l'obligation de regarder au-delà de nos territoires pour rester en cohérence avec une population dont 100 000 personnes traversent quotidiennement la frontière. Cette composante est indissociable d'une action politique raisonnée en matière de mobilité, d'urbanisme et d'habitat.

Cette coopération suffira-t-elle à ne pas rééditer les erreurs du passé ?

Ce n'est pas certain. Les politiques ne doivent pas imputer à leurs outils la responsabilité de leurs erreurs. Située à l'interface des entités techniques et politiques du territoire, l'Aguram détient dans ses bases de données 40 ans de rétrospective qui doivent permettre 40 ans de prospective. Les élus du territoire ont ainsi les moyens d'une réflexion bien assise.